

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BNA Assurances
SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « BNA Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2026.

En KDT :

Primes émises nettes	Éléments	T1 - 2026	T1 - 2025	31/12/2025
	Vie	11 573	8 793	43 840
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	1 855	1 650	5 778
	Transport	485	559	2 411
	Santé	821	1 883	6 868
	Automobile	36 157	32 465	131 650
	Non Vie	39 318	36 557	146 707
	Total	<u>50 891</u>	<u>45 351</u>	<u>190 547</u>

Sinistres réglés	Éléments	T1 - 2026	T1 - 2025	31/12/2025
	Vie	2 856	2 287	9 645
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	358	54	1 196
	Transport	-	410	-
	Santé	635	943	4 765
	Automobile	14 697	21 284	84 652
	Non Vie	15 690	22 691	90 613
	Total	<u>18 546</u>	<u>24 978</u>	<u>100 258</u>

Primes cédées	Éléments	T1 - 2026	T1 - 2025	31/12/2025
	Vie	45	267	1 469
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	1 447	1 251	3 944
	Transport	378	625	2 178
	Santé	-	-	-
	Automobile	361	433	3 350
	Non Vie	2 186	2 309	9 473
	Total	<u>2 231</u>	<u>2 576</u>	<u>10 942</u>

Éléments	T1 - 2026	T1 - 2025	31/12/2025
Produits de placements	8 871	8 740	31 506
dont revenus financiers	8 747	8 672	30 815

Éléments	T1 - 2026	T1 - 2025	31/12/2025
Commissions	5 962	5 676	22 274
Total	<u>5 962</u>	<u>5 676</u>	<u>22 274</u>

Remarques :

- Les indicateurs au 31/12/2025 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

**I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES
INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés **nets de recours encaissés**¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

¹ Pour les branches non-vie

II- FAITS SAILLANTS AU 31.03.2026 :

- Au 31.03.2026, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'est établi à 50.9 MD contre 45.4 MD au 31.03.2025, soit une hausse de 12 %.
 - L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 39.3 MD contre 36.6 MD au 31.03.2025, soit une progression de 8 %, provenant essentiellement de la hausse des primes émises de la branche automobile (+11 %).
 - Les primes émises en assurance vie ont évolué de 32 %, passant de 8.8 MD au 31.03.2025 à 11.6 MD au 31.03.2026.
- Les sinistres réglés ont enregistré une baisse significative, passant de 25.0 MD au 31.03.2025 à 18.5 MD au 31.03.2026, soit une diminution d'environ 26 %. Cette variation s'explique principalement par la baisse des règlements en assurance automobile de -6.6 MD (-31%)
- Les produits financiers ont enregistré une légère progression de 0.2 MD, passant de 8.7 MD à 8.9 MD sur la période.
- Les commissions ont enregistré une progression de 5 %.